

Conditions Générales

1. Acceptation des conditions

Les conditions générales de vente, de livraison et service sont systématiquement portées à la connaissance du client. Imprimées au dos de tous les documents ou jointes aux courriers électroniques, elles sont considérées comme connues et acceptées par le client. L'acheteur non professionnel ou « Consommateur » se définit comme toute personne physique qui acquiert ou utilise à des fins excluant tout caractère professionnel des produits ou des services présentés par « Sébastien Poncelet ».

L'acheteur professionnel ou « Professionnel » se définit comme toute personne n'entrant pas dans la définition de « Consommateur » défini ci-dessus, c'est-à-dire, comme toute personne physique ou juridique qui acquiert ou utilise à des fins partiellement ou totalement professionnelles des produits ou des services présentés par Sébastien Poncelet ». L'acheteur « Professionnel » ne peut se prévaloir de la protection légale particulière qui est instaurée au profit du consommateur par la Loi belge sur les Pratiques du Commerce.

2. Prix

Les offres et prix peuvent varier en fonction des paramètres d'évolution ou en raison des prix pratiqués par l'importateur ou le fabricant. Les produits seront facturés toutefois sur la base des tarifs en vigueur au moment de la confirmation de la commande, et sous réserve de disponibilité.

3. Réclamations

Toute réclamation doit se faire par courrier recommandé au siège : « Sébastien Poncelet, Plein de Holset 7, 6940 Grandhan » dans les 7 jours ouvrables à dater du lendemain du jour de la réception des produits ou intervention de service. En aucun cas, une réclamation ne peut justifier un délai ou une suspension de paiement.

4. Garantie

Sont couverts par une garantie les pièces et matériels uniquement, les logiciels et la main d'œuvre ne sont couverts par aucune garantie. Sauf stipulation écrite contraire de « Sébastien Poncelet », la durée de la garantie des produits vendus est fixée par le fabricant ou le distributeur. La durée de garantie étant variable, elle est indiquée sur la facture, et commence à courir à la date de cette dernière. Le traitement du produit sous garantie sera organisé soit par le client, soit par « Sébastien Poncelet » suivant ce que le fabricant a prévu. L'acceptation de la garantie reste toujours sous réserve d'accord du fabricant ou distributeur.

5. Conditions générales de paiement

Sauf exception, toutes les factures sont payables au comptant, net et sans escompte. En cas de facilité de paiement, la date d'échéance, et donc de limite de paiement est indiquée sur la facture. Même en cas de facilité de paiement, un acompte peut être exigé à la commande. Les acomptes versés par les clients sont à valoir sur le prix de la commande et ne constituent pas des arrhes dont l'abandon autoriserait les parties à se dégager du contrat. En conséquence et sauf convention contraire expresse :

- en cas de retard de paiement, un intérêt est calculé à raison de 14% par an du montant de la facture et sera dû de plein droit et sans mise en demeure par le seul fait de l'échéance,
- à défaut de paiement à son échéance de tout ou

partie de la facture, le montant dû sera majoré de plein droit d'une indemnité forfaitaire de 15% du montant restant dû, avec un minimum 125€ sans préjudice des intérêts précités. La présente clause ne nuit pas à l'exigibilité immédiate de la dette.

- en cas de récupération judiciaire, s'ajoutent tous les frais de recouvrement en ce compris les honoraires d'avocat, d'huissier, de justice et autres, calculés conformément au Code Judiciaire.

La fourniture incomplète d'une commande ne peut justifier le refus de paiement de marchandises livrées. Le paiement des factures ne peut jamais être subordonné à l'installation ou à la mise en marche des appareils ou logiciels.

Le transfert de propriété, à votre profit, s'effectue lors du paiement intégral en principal et frais. Nous nous réservons par ailleurs le droit de reprendre les marchandises non payées à l'échéance de la facture après vous avoir donné un dernier délai de 15 jours afin de régler les sommes dues.

6. Informations communiquées par le client

Les informations communiquées par le client seront traitées selon le plus strict respect des règlements et lois sur le traitement des données et la vie privée (RGPD). Dans le but de l'exécution du contrat ou de la mission de services informatique au sens large du terme, et des obligations légales

7. Interventions

Toute intervention à domicile, en atelier ou à distance sera facturée à raison du tarif horaire à ce moment en vigueur.

« Sébastien Poncelet » ne saurait être tenue responsable des conséquences directes ou indirectes qu'entraîne le mauvais fonctionnement ou le non-fonctionnement du matériel du client. L'intervention présuppose que le site ou les lieux sont librement accessibles et vides de tout objet encombrant ou autre. Il ne peut être demandé au technicien de déplacer un quelconque objet de valeur ou autre. « Sébastien Poncelet » ne saurait être tenue responsable de la perte ou de la modification de données sur les produits ayant fait l'objet d'une intervention. Le client s'engage à effectuer toutes les sauvegardes nécessaires de données avant toute intervention du technicien. Le client déclare avoir pris toutes les mesures nécessaires pour éviter que « Sébastien Poncelet » n'ait accès à des informations confidentielles ou de nature privée. Dans tous les cas, « Sébastien Poncelet » est soumis à une obligation de moyen et nullement à une obligation de résultat.